



Gétigné

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie (salle du conseil)

Le jeudi 22 février 2024 à 19h

Affiché le 16/02/2024

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14 décembre 2023
2. Délégations du Conseil municipal au maire

FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

3. Débat d'Orientations Budgétaires 2024
4. Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
5. Modification de la liste des emplois communaux : modification d'un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe

MOBILITÉS, ACCESSIBILITÉ, ENVIRONNEMENT

6. Lancement de la procédure, détermination des objectifs et modalités de concertation dans le cadre de l'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables

PATRIMOINE, AMÉNAGEMENT ET URBANISME

7. Classement dans le domaine public du boulevard d'Alatri
8. Vente d'une portion du domaine public située à la Mortière, attenante aux parcelles AI608, 410 et 557
 - A. Désaffectation et déclassement d'une partie de la voie communale n°11 à la Mortière attenante aux parcelles AI 608, 410 et 557
 - B. Cession d'une partie de voie communale n°11 à la Mortière attenante aux parcelles AI 608, 410 et 557
9. Acquisition pour une régularisation de voirie à l'Annerie et classement dans le domaine public communal

ANIMATION LOCALE, VIE ASSOCIATIVE

10. Subventions 2024 aux associations

INFORMATIONS DIVERSES

